

Séance publique du 13 décembre 2004

Délibération n° 2004-2374

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : **Parcs-cimetières de la Communauté urbaine - Nouveaux tarifs applicables pour l'année 2005 dans le cadre de la délégation de service public à la société Saur SA**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 décembre 1994, le conseil de Communauté a décidé de confier la délégation de gestion des cimetières de la Communauté urbaine à la Compagnie internationale de services et d'environnement (CISE) pour une durée de 25 ans.

L'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public, en date du 4 mars 1999, a pris en compte la substitution de la société SAUR SA aux lieux et place de la société CISE SA.

Conformément à l'article 33 du cahier des charges du contrat de la délégation rectifié par l'article 3 de l'avenant n° 1, les tarifs des nouvelles prestations et la révision des tarifs sont approuvés chaque année par le conseil de Communauté, après avis des conseils municipaux concernés.

Les conseils municipaux de Rillieux la Pape et de Bron ont délibéré les 18 novembre et 9 décembre 2004 les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2005 seraient les suivants :

I- Prix des concessions - 2005 - montants non assujettis à la TVA

a) - concessions en caveau :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,50	15 ans	475,81
3,75	15 ans	754,73
4,50	15 ans	921,51
6,00	15 ans	1 215,90
2,50	30 ans	856,24
3,75	30 ans	1 358,28
4,50	30 ans	1 657,83
6,00	30 ans	2 187,70
2,50	50 ans	1 284,65
3,75	50 ans	2 037,70
4,50	50 ans	2 487,86
6,00	50 ans	3 282,93

2,50	perpétuelle	4 648,47
3,75	perpétuelle	6 972,71
4,50	perpétuelle	8 367,25
6,00	perpétuelle	10 971,32

b) - concessions en enfeu :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,50	15 ans	475,81
2,50	30 ans	856,24
2,50	50 ans	1 284,65

c) - concessions en pleine terre, site de Rillieux la Pape - renouvellement des concessions existantes :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,00	15 ans	365,71
2,00	30 ans	658,28
2,00	50 ans	987,42

d) - concessions cinéraires :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,64	15 ans	117,02
0,64	30 ans	210,64
0,64	50 ans	315,97
0,64	perpétuelle	1 170,28

e) - colombarium :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,16	15 ans	83,68
0,16	30 ans	150,61
0,16	50 ans	225,91

f) - concessions enfants :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,91	15 ans	173,20
0,91	30 ans	311,61
0,91	50 ans	467,60
0,91	perpétuelle	1 692,13

II - Location de caveaux - cavurnes (montants en €HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

a) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place, lg 1.05	15 ans	588,13
2 places, lg 1.05	15 ans	798,33
3 places, lg 1.05	15 ans	915,70
4 places, lg 1.50	15 ans	865,18
4 places, lg 1.80	15 ans	978,67
6 places, lg 1.80	15 ans	1 228,97
8 places, lg 1.80	15 ans	1 710,14
1 place, lg 1.05	30 ans	1 058,73
2 places, lg 1.05	30 ans	1 436,98
3 places, lg 1.05	30 ans	1 648,27
4 places, lg 1.50	30 ans	1 557,31
4 places, lg 1.80	30 ans	1 761,60
6 places, lg 1.80	30 ans	2 212,14
8 places, lg 1.80	30 ans	3 078,25
1 place, lg 1.05	50 ans	1 588,09
2 places, lg 1.05	50 ans	2 155,25
3 places, lg 1.05	50 ans	2 472,40
4 places, lg 1.50	50 ans	2 336,21
4 places, lg 1.80	50 ans	2 642,63
6 places, lg 1.80	50 ans	3 318,44
8 places, lg 1.80	50 ans	4 617,38
1 place, lg 1.05	perpétuelle	1 588,09
2 places, lg 1.05	perpétuelle	2 155,25
3 places, lg 1.05	perpétuelle	2 472,40
4 places, lg 1.50	perpétuelle	2 336,21
4 places, lg 1.80	perpétuelle	2 642,63
6 places, lg 1.80	perpétuelle	3 318,44
8 places, lg 1.80	perpétuelle	4 617,38

b) - caveaux pouvant recevoir la terre (confessions israélite et musulmane) :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	721,99
2 places	15 ans	911,50
3 places	15 ans	1 004,94
4 places	15 ans	1 074,04
6 places	15 ans	1 348,74
1 place	30 ans	1 299,39
2 places	30 ans	1 640,79
3 places	30 ans	1 808,70
4 places	30 ans	1 933,08
6 places	30 ans	2 427,47
1 place	50 ans	1 949,57
2 places	50 ans	2 461,20
3 places	50 ans	2 713,53
4 places	50 ans	2 900,36
6 places	50 ans	3 642,09

1 place	perpétuelle	1 949,57
2 places	perpétuelle	2 461,20
3 places	perpétuelle	2 713,53
4 places	perpétuelle	2 900,36
6 places	perpétuelle	3 642,09

c) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés, terrain général reclassé en concessions clairière 3 jaune site de Bron-Parilly :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	499,82
1 place	30 ans	899,85
1 place	50 ans	1 349,77
1 place	perpétuelle	1 349,77

d) - enfeus préfabriqués :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	588,13
1 place	30 ans	1 058,73
1 place	50 ans	1 588,09

e) - cavurnes :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
le cavurne	15 ans	121,26
le cavurne	30 ans	218,28
le cavurne	50 ans	327,42
le cavurne	perpétuelle	327,42

f) - caveaux enfants :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place, lg 0,7	15 ans	227,22
1 place, lg 0,7	30 ans	409,00
1 place, lg 0,7	50 ans	613,49
1 place, lg 0,7	perpétuelle	613,49

III - Redevance (montants en €HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

- ouverture et fermeture du caveau ou de l'enfeu
(prestation non exclusive) 73,15 €HT,
- descente ou retrait du cercueil
(prestation non exclusive) 73,15 €HT,

- redevance sanitaire (prestation exclusive) contraintes liées aux spécificités des caveaux ; exigence vis-à-vis de l'hygiène et de la salubrité publique (normes Afnor NFP 98 049 et circulaire ministérielle du 22 novembre 1985) applicable pour tout ou partie en fonction des contraintes sanitaires :

. bac de rétention y compris poudre minéralisante et joint d'étanchéité	137,14 € HT
. renouvellement des liquides épurateur Augilor	43,17 € HT
. terre d'enfouissement : le sac	18,29 € HT
. fourniture de joints pour deuxième inhumation et suivant	18,00 € HT
- creusement des fosses (prestation non exclusive) :	
. type 1 place	219,43 € HT
. type 2 places	255,99 € HT
- ouverture et fermeture des cavurnes	36,57 € HT
- dispersion des cendres	15,41 € HT
- dépôt ou retrait d'urne	13,11 € HT
- dépôt de corps à la chambre funéraire	
redevance forfaitaire quelle que soit la durée du séjour	84,79 € HT
- salle de thanatopraxie (le passage)	45,72 € HT
- crémation adulte	339,19 € HT
- crémation enfant	169,60 € HT
- utilisation de la salle de cérémonie, le passage	54,86 € HT
- incinération des restes post-mortem et des pièces anatomiques	128,00 € HT
- évacuation cercueil métallique	84,80 € HT

Les nouveaux tarifs énumérés ci-dessus s'appliqueront à partir du 1er janvier 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Approuve les nouveaux tarifs des parcs et cimetières de la Communauté urbaine, applicables pour l'année 2005 dans le cadre de la délégation de service public à la société Saur SA

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,